



CONVENTIONS EXAMINÉES
À LA COMMISSION DE LA PÉDAGOGIE DU MARDI 29 JANVIER 2013 ET AU CEVU DU LUNDI 4 FEVRIER 2013

COMPOSANTE/ SERVICE	PARTENAIRES	OBJET	AVIS DE LA CP	AVIS DU CEVU
Université de Bourgogne Représentée par IUT CHALON/SAONE	Communauté d'Agglomération du Grand Chalon	Convention de partenariat entre l'Université de Bourgogne (IUT de Chalon-Sur-Saône) et la Communauté d'Agglomération du Grand Chalon (Conservatoire à rayonnement régional de danse, musique et théâtre) dans le cadre de la formation préparant à la licence professionnelle TAIS (Techniques et activités de l'image et du son)	FAVORABLE	FAVORABLE
Université de Bourgogne Représentée par UFR	I.E.P. Paris	Convention-cadre entre l'Université de Bourgogne (UFR Droit et Science Politique) et l'Institut d'Etudes Politiques (I.E.P) de Paris : modifications de l'annexe relative aux modalités de validation de la licence de Droit pour les étudiants du premier cycle européen de Dijon de l'I.E.P de Paris	FAVORABLE	FAVORABLE

**Convention transmise pour information
au Conseil d'Administration siégeant le 27 février 2013**

Composante/ Service	Partenaires	Objet
Université de Bourgogne – UFR Médecine	Université de Lorraine	Convention de reversement relative au Master santé publique et environnement *